

II

L'oeuvre de Mère Marie de la Croix continue à faire le bien. Dans cet Institut, on travaille, on pratique la vie religieuse, on se dévoue, on est comme des enfants de la même famille, et comme aux premiers et beaux jours de sa fondation, il n'y a qu'un seul coeur et une seule âme.

Les oeuvres des Soeurs de saint François sont, en premier lieu, l'éducation des enfants, tant dans les paroisses que dans les orphelinats, et le soin des malades. Elles se dévouent, en second lieu, au service des hôpitaux et des séminaires ou collèges, des vieillards et des petits enfants. Le caractère distinctif de cette congrégation est l'esprit de simplicité; les Soeurs recherchent de préférence les oeuvres où leur ministère est consacré aux délaissés, aux petits et aux humbles.

Le postulat des Soeurs, qui est ordinairement d'un an, et la première année de noviciat se passent à la maison-mère. La profession se fait pour un an, puis pour trois ans, enfin pour toujours.

Les religieuses de la Tour-Pitrat sont vêtues d'une robe et d'un voile noirs et ceintes d'une corde de laine blanche supportant du côté gauche une couronne franciscaine.

Le Congrégation fut autorisée par le Gouvernement français le 8 décembre 1853; elle a été approuvée